NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4201811 - Sundgau, région des étangs

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4201811

1.3 Appellation du site

Sundgau, région des étangs

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

31/03/2006

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Alsace	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.alsace.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 29/02/2004
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 13/11/2007
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 17/03/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000018570775

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 7,13083°

Latitude : 47,55667°

2.2 Superficie totale

198 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
42	Alsace

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
68	Haut-Rhin	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
68002	ALTENACH
68039	BISEL
68065	CHAVANNES-SUR-L'ETANG
68098	FRIESEN
68128	HEIMERSDORF
68137	HINDLINGEN
68138	HIRSINGUE
68196	MAGNY
68200	MANSPACH
68215	MONTREUX-VIEUX
68257	PFETTERHOUSE
68299	SAINT-ULRICH
68340	UEBERSTRASS
68192	VALDIEU-LUTRAN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 *Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)*		2,36 *(1,19 %)*		G	B	C	A	B
3130 *Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea*		2,58 *(1,3 %)*		G	B	C	B	B
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		5,96 *(3,01 %)*		G	B	C	B	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		0,73 *(0,37 %)*		G	C	C	C	C
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		0,1 *(0,05 %)*		G	C	C	C	C
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		2,75 *(1,39 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		0,86 *(0,43 %)*		G	C	C	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	16,69 *(8,43 %)*		G	B	C	B	B
9110 *Hêtraies du Luzulo-Fagetum*		5,93 *(2,99 %)*		G	A	C	A	A
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		72,42 *(36,58 %)*		G	B	C	A	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1060	*Lycaena dispar*	p			i	R	DD	C	B	A	C
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	R	DD	C	B	A	C
A	1193	*Bombina variegata*	p			i	V	DD	C	C	C	B
M	1321	*Myotis emarginatus*	c			i	R	DD	C	B	C	B
M	1323	*Myotis bechsteinii*	c			i	R	DD	C	B	C	B
M	1324	*Myotis myotis*	c			i	R	DD	C	B	C	B
P	1381	*Dicranum viride*	p			i	R	DD	C	B	B	B
P	1428	*Marsilea quadrifolia*	p			i	R	DD	C	B	A	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Bufo bufo*			i	P			X		X	

A		*Hyla arborea*			i	R	X		X		X	
A		*Rana esculenta*			i	C						X
A		*Rana lessonae*			i	C	X					X
B		*Podiceps cristatus*			i	C			X		X	
B		*Podiceps ruficollis*			i	P						X
B		*Ardea cinerea*			i	C			X		X	
B		*Falco subbuteo*			i	R			X		X	
B		*Accipiter gentilis*			i	P			X		X	
B		*Accipiter nisus*			i	P			X		X	
B		*Dendrocopos minor*			i	P			X		X	
B		*Delichon urbica*			i	P			X		X	
B		*Parus major*			i	C			X		X	
B		*Hippolais icterina*			i	R			X		X	
B		*Sylvia curruca*			i	C			X		X	
B		*Phylloscopus collybita*			i	C			X		X	
B		*Parus montanus*			i	C			X		X	
P		*Ricciocarpos natans*			i	P						X
P		*Carex bohemica*			i	R						X
P		*Carex pilosa*			i	P						X
P		*Centaurion pulchellum*			i	P						X
P		*Elatine hexandra*			i	R						X
P		*Elatine triandra*			i	R			X			
P		*Eleocharis acicularis*			i	P						X

P		*Eleocharis ovata*			i	P						X
P		*Euphorbia palustris*			i	P						X
P		*Filago pyramidata*			i	P						X
P		*Hottonia palustris*			i	R						X
P		*Leersia oryzoides*			i	P						X
P		*Lindernia procumbens*			i	P	X					X
P		*Oenanthe aquatica*			i	P						X
P		*Oenanthe peucedanifolia*			i	C						X
P		*Pedicularis palustris*			i	R						X
P		*Potamogeton acutifolius*			i	P						X
P		*Potamogeton alpinus*			i	P						X
P		*Potamogeton trichoides*			i	P						X
P		*Potamogeton x angustifolius*			i	P						X
P		*Rumex maritimus*			i	P						X
P		*Schoenoplectus mucronatus*			i	P						X
P		*Scorzonera humilis*			i	C						X
P		*Sonchus palustris*			i	P						X
P		*Trapa natans*			i	P					X	
P		*Utricularia australis*			i	R						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	35 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	12 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	41 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	7 %

Autres caractéristiques du site

La région naturelle du Sindgau présente, dans sa partie méridionale, les caractéristiques écologiques suivantes:
- un climet de type océanique, pluvieux (précipitations entre 950 et 1200 mm/an), des températures moyennes fraiches (9,5°C en moyenne) et une ventilation importante,
- un substrat constitué de dépôts éoliens, à dominante limoneuse, surtout dans le Haut-Sundgau, à savoir la partie Nord de cette région naturelle, généralement argileuse, décalcifié et peu perméable dans la partie méridionale du Bas-Sundgau, appelée la région des étangs,
- un relief valloné, parcouru de cours d'eau,
- un éloignement des grands centre urbain.

Ces caractéristiques favorisent :
- l'installation d'un hêtre plutôt que celle de la chênaie-charmaie,
- une agriculture d'élevage plutôt que de culture, d'où l'abondance de pâturages et de prairies,
- une exploitation des fonds de vallons hydromorphes par des étangs, dont les plus anciens remontent au Moyen Age; la persistance des étangs à but de loisir aujourd'hui.

Vulnérabilité
: Les communautés végétales associées aux étangs à fort marnage sont très vulnérables à toute forme d'aménagement visant à maintenir constant le niveau d'eau (étangs de loisirs, piscicoles...).

4.2 Qualité et importance

Certains étangs du Sundgau, faiblement aménagés subissent saisonnièrement des phénomènes de marnage qui permettent l'installation d'une flore annuelle naine très caractéristique. L'espèce la plus emblématique de cette flore reste la Marsilée à quatre feuilles, en complète raréfaction sur le territoire national.
La plupart des autres étangs sont fortement aménagés ; mais leur position géographique, en enclave forestière, attire une faune avienne en passage migratoire.

Le site est également important pour la conservation de l'espèce Dicranum viride. Rare dans le département du Haut-Rhin, ses populations se répartissent essentiellement entre la forêt de la Hardt et le Sundgau.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I

L	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		O
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		O
M	A08	Fertilisation		O
M	A09	Irrigation		O
M	D01.02	Routes, autoroutes		O
M	D01.04	Voie ferrée, TGV		O
M	E01.01	Urbanisation continue		O
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		O
M	F02.03.01	Déterrage et collecte d'appâts		I
M	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		O

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Etablissement public	%
Domaine communal	%
Domaine départemental	%

4.5 Documentation

Cabinet DENNY CONSULTANT, (1992). - Contribution à l'inventaire et à la localisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire en Alsace en application de la Directive Habitat CEE 92/43 du 21 mai 1992 - DIREN Alsace

A.E.R.U., (1996). - Inventaire des zones humides du Haut-Rhin, Vol. V - Conseil Général du Haut-Rhin, Agence de l'Eau Rhin-Meuse

Société Herpétologique de France, (1989). - Atlas de répartition des amphibiens et reptiles de France - Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement Direction de la protection de la Nature, MNHN

GILG O., (1993). - Inventaire des Z.N.I.E.F.F. du Sundgau - Conservatoire des Sites Alsaciens, 502 p.

UNTEREINER, Alain (2005) - La directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats ainsi que la faune et la flore sauvage et le Dicrane vert en Alsace, 13 p. ONF - DIREN Alsace

Base de données BRUNFELS de la Société Botanique d'Alsace

Base de données SOPHY - H. Brisse et P. de Ruffray

Base de données de l'herbier de Strasbourg, ULP

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	1 %
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	1 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	35 %

5.2 Relation du site considéré avec d’autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
13	Etang des Grosses Gouttes et annexes de l'étang		1%
15	Prairie le long du ruisseau de la Loutre (Pré du miquet)		1%
22	Forêt des communes de Bisel, Heimersdorf et Friesen		35%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

Liste des codes désignations non reportés dans le nouveau FSD :
Code Designation : FR33 ; Couverture : 3

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Renaturation du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux

Adresse : 13 Rue Sainte-Barbe 68210 Altenach

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/164_DOCOB sundgau region des etangs version-approuvee.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

La gestion opérée par le Conservatoire des Sites Naturels Alsaciens est adaptée aux milieux recensés sur le site. Les prairies humides sont entretenues soit par fauche tardive, soit par pâturage extensif (ovins : race highlands).
Sur l'étang des Grosses Gouttes et annexes, une protection et un suivi de la qualité des eaux sont assurés annuellement. Une exondation périodique est entreprise sur la pièce d'eau afin d'assurer un marnage suffisant pour maintenir en place les populations de Marsilea quadrifolia.

Pour ce qui concerne les forêts publiques, les extensions proposées et le cadre général des mesures propres à assurer le maintien des habitats en bon état de conservation sont compatibles avec les objectifs généralement attribués à ces milieux et avec les principes de gestion (sylviculture) préconisés dans les aménagements forestiers et mis en oeuvre aprés accord des communes.

En forêts publiques, les orientations sylvicoles générales en direction du traitement des massifs en futaie irrégulière, de la priorité donnée aux régénérations naturelles avec allongement de la durée de régénération, de l'augmentation de la part des gros et très gros bois en forêt ainsi que la conservation d'arbres morts ou sénescents sont cohérents avec la proposition d'extension du site.

Reste à élaborer un cahier des charges spécifique permettant de garantir un partage équilibré entre les fonctions de protection et la production forestière et à recueillir l'accord des propriétaires.

Un effort de pédagogie envers les propriétaires forestiers privés devra être engagé. Pour le moment, les modes de gestion ont permis le maintien de population de Dicranum viride dans un bon état de conservation.